

## PUBLI-REPORTAGE

**Conseil.** Depuis ce premier trimestre 2022, GN Avocats Associés compte... cinq avocats associés. Une évolution naturelle au regard du développement de ce cabinet de niche qui fait du droit fiscal et du droit des sociétés ses domaines d'expertise.

# GN Avocats Associés puissance 5

Experts dans l'accompagnement et le conseil des chefs d'entreprise en droit fiscal et en droit des affaires, Laetitia Noizat et Nicolas Goulet ont eu envie de fonder leur propre entreprise. Ils se sont donc associés, en 2014, au sein d'un cabinet d'avocats d'affaires indépendant, basé à Reims. Au fil des années, de la confiance témoignée par leur clientèle et du développement du cabinet, ils ont étoffé celui-ci en y associant 3 de leurs collaborateurs : Perrine Poussard, Pierrick Paladini et Hatice Konak.

« Il s'agit d'une évolution naturelle, comme pour toute entreprise, fondée sur une parfaite entente entre nous et une parfaite complémentarité dans nos domaines d'intervention. »

Des domaines d'intervention qui sont donc le droit fiscal et le droit des affaires, dans lesquels les 5 associés revendiquent sans effets de manche leur expertise. « Notre cabinet de niche se positionne pour apporter le service de qualité que nos clients sont en

droit d'exiger, c'est-à-dire un service haut de gamme à l'échelle des enjeux qui sont les leurs. »

## PORTER LES PROJETS DES CLIENTS

Auprès d'entreprises de toute taille, implantées tant en région que sur l'ensemble du territoire national, GN Avocats Associés concentre ses activités autour de tout ce qui touche à la fiscalité et aux affaires. Dans le premier cas (ingénierie fiscale, contentieux fiscal, établissement des déclarations fiscales...), il s'agit d'appréhender les différents enjeux fiscaux, de structurer la mise en place juridique du schéma le plus pertinent et le plus optimisé fiscalement pour mener à bien les stratégies des clients. Dans le second (fusion-acquisition, cession, restructuration d'entreprise, suivi juridique récurrent...), le cabinet sécurise des transactions complexes en apportant un cadre juridique sur-mesure, avec des solutions

innovantes.

« Nous traitons de sujets et de dossiers généralement très techniques qui supposent une connaissance approfondie de tous les aspects juridiques qui en relèvent. Et comme on ne fait bien que ce que l'on maîtrise bien, nous ne nous éloignons pas de nos domaines de compétence. Mais, dans ce cadre, nous prenons en charge les dossiers de A à Z, c'est-à-dire que nous portons aussi les projets de nos clients pour les mener à bien dans les meilleurs délais. En ce sens, parmi tous les professionnels à même d'intervenir dans un dossier (expert-comptable, banquier, notaire...) nous avons un rôle de "chef d'orchestre" pour - si l'on peut dire - donner le tempo ! »

## ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Dans un environnement en perpétuelle mutation et face à une réglementation toujours plus complexe, voilà qui contri-

bue depuis des années à établir la réputation de GN Avocats Associés, fermement assise sur le savoir-faire professionnel, la réactivité, l'efficacité.

D'ailleurs, si le bouche à oreille est éloquent, c'est qu'il découle du service haut de gamme que l'on évoquait plus haut, lequel se traduit par un accompagnement personnalisé des clients, élevé au rang d'éthique. « Nous sommes en permanence aux côtés de nos clients, au cœur des stratégies

de leurs entreprises. Simplement parce que l'on n'accompagne jamais mieux un client qu'en connaissant bien sa situation professionnelle comme sa situation personnelle. »

Pour mener à bien leurs missions, Laetitia Noizat, Nicolas Goulet, Perrine Poussard, Pierrick Paladini et Hatice Konak peuvent compter sur le précieux soutien de 5 collaboratrices. Et c'est bien cette équipe soudée qui fait la force de GN Avocats Associés.

